

# Faut-il s'inquiéter ?

Lors d'une commission de dialogue social « extraordinaire » en octobre, le directeur de la DRLOI a annoncé une évolution de la gouvernance. La DRLOI et la DRIC (la direction des PICs) vont se rapprocher via la création d'une direction commune. Pascal MARTIN a également profité de cette commission pour annoncer son départ en TPAS au printemps prochain. De ce fait, il ne sera plus directeur de la DRLOI au 1er janvier 2019 et sera remplacé par Alain BINET, actuel numéro 2 de la DRIC et ancien patron de la PIC Wissous.

Il a également indiqué que, depuis 2016, des projets sont menés conjointement entre les PICs et la DRLOI que ce soit l'implantation des bureaux d'échange dans les PICs Lorraine, Lille ou Lyon, les transferts de personnel vers Wissous et Gonesse suite à la réorganisation des deux Roissy, l'implantation du premier atelier PPI (petits paquets internationaux) à la PIC de Lille. Pour lui, et pour la branche courrier/colis, la mise en place d'une direction commune pour ces deux entités est donc une décision logique d'un point de vue industriel.

ASUD, nous n'avons pas la même interprétation de cette nouvelle gouvernance. La seule bonne nouvelle, dans ce dossier, est que la DRLOI reste un NOD à part entière ! Mais pour combien de temps ? Il est clair qu'aujourd'hui, si les PICs restent gérées en terme RH par les directions service-courrier-colis des départements (DSCC), c'est bien la DRIC qui a le pilotage politique et qui dicte sa loi. Et ce n'est pas rien, car c'est bien la DRIC qui a décidé de la fermeture des PICs de Nice, Villeneuve-la-Garenne ou Bourges !



Personne ne sait de quoi demain sera fait, mais le départ de Pascal MARTIN, le rapprochement avec la DRIC dans une direction commune, la création d'une direction transport nationale, la prépondérance de Viapost dans les décisions ne présagent rien de bon. Il est possible qu'en peu de temps la DRIC absorbe purement et simplement la DRLOI et devienne un nouveau NOD.

Dans un contexte aussi flou, il est important d'avoir des syndicats forts et sans concession. C'est le cas du syndicat SUD. Début décembre vont avoir lieu les élections professionnelles. Le résultat de ces élections sera regardé à la loupe par la DRLOI, par la DRIC et par le Siège de La Poste. Avec un syndicat SUD fort, les directions auront beaucoup plus de mal à faire passer leur stratégie mortifère ! Alors, n'hésitez pas ! du 3 au 6 décembre, votez et faites voter SUD, **le syndicat de résistance et de combat !**

## Roissy HUB : Samir, CDI viré en période d'essai !

Lors de la réorganisation du pôle ROISSY, les négociations avaient fini par aboutir à la cédésiation de 25 intérimaires, largement utilisés par la direction. SUD n'avait pas signé l'accord final estimant, entre autres, que la déprécarisation proposée n'était pas suffisante. La direction ne veut pas seulement abuser d'eux en tant qu'intérimaires, une fois cédésiés, elle les veut dociles et corvéables. C'est le cas de Samir. En période d'essai jusqu'au 31 octobre, il s'est vu remettre sa fin de contrat avec effet immédiat le 17 octobre dernier. Le 15 octobre, de retour de pause, avec une petite avance de 5 mn, l'agent va saluer ses collègues sur l'îlot "homogénéisation". Puis il se rend sur son îlot DOM afin d'être orienté sur un poste de travail, en attendant le trafic DOM qui arrive vers 4 heures, comme tous les lundis. Ne trouvant aucun de ses responsables, il se rend en salle de pause, comme tous les lundis, jusqu'à ce qu'on vienne le chercher, comme tous les lundis. Deux jours après, il a rendez-vous avec le directeur et celui-ci lui annonce la fin de son contrat à l'issue de sa période d'essai. Motif ? Avoir été absent de son poste de travail ! Mais où étaient ses responsables ? Se sont-ils inquiétés de son absence ? Y'a t-il eu des échanges par talkie-walkie pour rechercher l'agent ? Et s'il lui était arrivé quelque chose de grave ? Et s'il nous arrivait quelque chose de grave ? Cela fait des mois que SUD alerte la direction sur les lacunes managériales au RT 6, des mois que les collègues souffrent de ces dérives managériales qui impactent leur moral et portent atteinte à leur dignité ! C'est du n'importe quoi ! On peut se demander s'il y a un pilote dans l'avion ? Car s'il y avait eu un pilote dans l'avion, aucun passager n'aurait été éjecté !



## Bonneuil PFL : Ne pas perdre sa vie à la gagner !

Depuis l'incident grave du 16 mai (et qui aurait pu être dramatique) sur une remorque double-pont, SUD n'a pas cessé d'interpeller les directions à tous les niveaux, que ce soit la direction de BONNEUIL ou la direction de la branche courrier/colis. Pendant 4 mois, grâce au « petit » CHSCT de BONNEUIL (4 sièges SUD), les 56 remorques double-pont n'ont pas roulé sur le territoire. En cause, des dysfonctionnements à répétition, des contrôles non faits et 24 points de non-conformité relevés, après expertise.



Il aura fallu l'obstination des membres du CHSCT pour obliger la direction à effectuer une enquête approfondie. Celle-ci, plus préoccupée par la rentabilité que par la santé du personnel, voulait remettre ces remorques sur la route au début de l'été, après un CHSCT exceptionnel tenu le 5 juillet à BONNEUIL. Mal lui en a pris, puisqu'elle a dû revoir sa copie et se plier aux exigences de la CRAMIF : interdiction de se servir du double-pont tant qu'elle n'aura pas attesté de sa conformité.

Le 24 septembre, la liaison BONNEUIL-BORDEAUX reprenait dans les deux sens. A peine quelques jours après, plusieurs incidents avaient lieu sans que cela ne préoccupe plus que ça la direction de BONNEUIL, ni la branche courrier/colis qui n'avait même pas mis le point à l'ordre du jour de la commission nationale santé et sécurité au travail (CNSST) qui s'est tenue à Lille tout début octobre. Devant cette mauvaise foi, les représentants SUD ont demandé la tenue d'un CHSCT extraordinaire. Le 11 octobre, lors de ce CHSCT, **les représentants ont voté l'arrêt définitif des remorques double-pont sur BONNEUIL PFL.** Même si l'avis du CHSCT n'est que consultatif, la balle est maintenant dans le camp de la direction. Pour SUD, il n'y a aucune raison que le personnel vienne au travail pour se mettre en danger ! **Enfin, dernière chose :** SUD a été le seul syndicat à se préoccuper de ce dossier. Aucun autre syndicat du site n'a fait la moindre remarque ou émis la moindre contestation. Qu'on se le dise !

## On va où et pendant combien de temps ?

Plus de 4 mois après l'annonce de la fermeture de la PIC de Villeneuve-La-Garenne (VLG), et, par répercussion, celle de l'Agence Transport (AT) du même nom, des propositions de poste ont enfin été faites au personnel. Dix postes à l'AT Gonesse (dont deux en nuit), cinq à l'AT Bobigny, douze à l'AT Bois-d'Arcy, sept sur la Plaque Est (mais qui n'intéresse personne) et enfin treize dans la nouvelle agence de Poissy.

Le choix du reclassement le moins pire est compliqué et Lanxiogène pour la majorité du personnel. Il s'agit de choisir des horaires qui ne conviennent pas et une agence qui n'éloigne pas trop du domicile, ou bien des horaires qui conviennent mais qui vont aggraver les distances et gréver le budget familial pour se rendre au travail. Parmi les personnels concernés, il y a 41 conducteurs, 2 polyvalents, 2 inaptes et 1 encadrant.

Cette fermeture entraîne le départ, plus ou moins anticipé, d'une douzaine de personnes dont 6 à 7 Appui au Projet Personnel (APP) ou rupture conventionnelle et 4 à 5 départs en retraite. Difficile de refaire ses valises deux ans après être arrivé à VLG pour "pérenniser" (comme ils disaient) son emploi de chauffeur poids lourd à La Poste. Certains en sont à leur quatrième reclassement !

L'ouverture de l'Agence de Poissy sur la plateforme multi-flux laisse perplexe. Ouvrir une « micro » AT avec 5 lignes en matin et 5 lignes en après-midi avec seulement 13 conducteurs montre une certaine fébrilité dans l'investissement à long terme.

D'ailleurs, d'après les annonces faites par le directeur de la plaque Ouest, son activité sera entièrement dédiée à la dispersion et à la concentration de la PIC de Bois-d'Arcy située à plus de... 30 kms et se fera avec des véhicules 15 et 18 CP. Par ailleurs, quid du projet annoncé du transport de colis de la plate-forme multi-flux aux PFC avec des caisses mobiles... Suspendu ou abandonné ? Aucune réponse à se mettre sous la dent !



Quoiqu'il en soit, ce dossier est loin d'être terminé. SUD fait et fera le maximum pour peser dans les négociations afin que chacun-e obtienne satisfaction.

### CNAP Brie Comte Robert : Restons vigilant-e-s !

Courant septembre, nos militants locaux apprenaient le gel de la deuxième vague de RAP de l'année. La direction locale expliquait cette décision par une redéfinition des postes de la filière logistique et un repyramidage pour chaque fonction de cette filière. Pour SUD, cela ne justifiait pas l'annulation des promotions pour le second semestre 2018. Suite à l'intervention de notre syndicat auprès du directeur de la DRLOI, la direction est revenue



sur sa décision. Si nous nous réjouissons de ce recul, le nombre de RAP proposées est ridicule (1 poste de I-3, 2 postes de II-1 - dont 1 pour la sécurité -, 1 poste de II-2, 1 poste de II-3, 2 postes de III-2 et 1 poste de III-3). C'est loin de correspondre aux attentes des collègues ! Il y a sur le centre : 2 agents I-2, 46 agents I-3, 62 agents II-1, 18 agents II-2, 10 agents II-3 et 28 collègues en classe III. La quasi-unanimité d'entre eux-elles aspirent légitimement à une promotion, car c'est actuellement la seule façon de maintenir leur pouvoir d'achat ! Pour rappel, SUD revendique le grade de base II-1 et une promotion automatique à l'ancienneté tous les dix ans. Au-delà de l'aspect promotion, nous nous interrogeons également sur l'explication de la direction - **la redéfinition de la**

**filière logistique** - pour justifier, dans un premier temps, du gel des promotions. Pour la DRLOI, cela concerne principalement le CNAP et le transport (camions jaunes et fonctions support). Couplée à l'annonce de la nouvelle gouvernance expliquée dans l'édito, notre inquiétude est légitime. Le directeur de la DRLOI, lors d'une CDSP extraordinaire, a essayé de nous rassurer sur ce point. La DRLOI gardera son périmètre et toutes ses activités au 1er janvier 2019. Seulement, il quitte ses fonctions et est remplacé par un nouveau directeur au 1er janvier ! Sans être alarmiste, SUD restera vigilant quant à l'avenir du CNAP au sein de la DRLOI ! La direction n'a sans doute pas oublié la réaction du personnel du CNAP lors de sa tentative, il y a quelques années, de rattacher le centre à NEOLOG. Les collègues de Brie Comte Robert, eux, s'en rappellent ! A bon entendeur...



# Elections professionnelles à la DRLOI

## Le vote SUD

### *Un vote de résistance et de combat !*

La DRLOI est aujourd'hui à la croisée des chemins. Le rapprochement avec la DRIC (direction des PICs) n'annonce rien de bon car même si la DRLOI reste un NOD à part entière, il se peut bien que d'ici quelques temps, ce soit la DRIC qui la mange toute crue ! Ces dernières années, la DRLOI a supprimé des centaines d'emplois avec la fermeture de la plateforme de Sénart et de Charolais et en créant BONNEUIL PFL. Cette année, elle a annoncé la fermeture de l'antenne transport de Villeneuve-la-Garenne. Un nouveau directeur va arriver au 1er janvier 2019. On ne sait pas encore quelle sera sa feuille de route, mais il faut s'attendre à de gros bouleversements ! **D'où l'intérêt d'avoir des syndicats forts.**

Ces quatre dernières années, SUD a été de tous les combats, que ce soit contre la fermeture de Sénart ou Charolais et bataille au quotidien depuis l'ouverture de BONNEUIL pour l'amélioration des conditions de travail du personnel. SUD a également permis que la réorganisation des deux Roissy ne se fasse pas sur le dos des personnels, mais avec des garanties pour chacun-e. SUD a défendu sans relâche l'intérêt des personnels de Brie-Comte-Robert avec, notamment de belles petites victoires. Nous avons également empêché que la restructuration des antennes transport avec la mise en place des plaques Est et Ouest ne fasse trop de dégâts. SUD s'est aussi occupé de services plus éloignés comme le service national de l'adresse à Libourne (SNA), et le service client d'Albi. SUD a veillé à ce que les personnels reclassés sur le site du Kremlin-Bicêtre, de SINCRO à BONNEUIL ou du CSR à Lille aient les meilleures garanties possibles.

Si SUD est à l'offensive sur l'ensemble des dossiers, notre syndicat peut aussi prendre ses responsabilités. Cela a été le cas lors de la signature des accords d'accompagnement sociaux des transferts de Charolais ou Sénart, mais aussi de l'accord transport qui maintient le remboursement du pass Navigo et l'abondement des heures de nuit pour les gens concernés. Non parce que nous étions d'accord avec ces restructurations, mais parce que ces accords donnaient un certain nombre d'avantages aux personnels, que ce soit en termes financiers comme de reclassement. SUD défend donc une ligne cohérente : la construction d'un rapport de force le plus haut possible, y compris par la grève, afin que le moment venu, il puisse être dans les meilleures conditions pour négocier.



Du 3 au 6 décembre, ce sera devant un écran d'ordinateur qu'il faudra voter. En 2014 sur la DRL, ce vote avait fait baisser quelque peu la participation selon les endroits. En effet, beaucoup d'entre nous ont été découragés par la file d'attente devant l'isoloir, à cause de bugs quant ils ou elles votaient à domicile, parce qu'ils ou elles avaient perdu ou oublié leurs codes confidentiels, ou tout simplement parce que l'usage de l'informatique n'est pas chose facile pour certain-es.

SUD vous alerte tout particulièrement : quelles que soient les difficultés, **ne vous laissez pas voler votre vote**. Une fois encore, mobilisez-vous pour ne pas rater cette élection qui n'a lieu que tous les 4 ans. Afin que les organisations syndicales qui aiment « pactiser » ne soient pas celles qui décident de votre avenir, donnez les moyens à SUD de progresser dans les résultats et donc dans sa représentativité.

**Du 3 au 6 décembre, contestez, revendiquez, ne lâchez rien, VOTEZ !**